JACQUES HEERS

CONSORTERIE ET ALBERGHI À GÊNES: LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Après une assez longue période de silence(1) l'existence et la nature des groupes sociaux et familiaux implantés dans la ville de Gênes au moven Age retiennent à nouveau l'attention. Cet intérêt s'inscrit, tout naturellement, dans une démarche historique générale qui veut enrichir et même renouveler la connaissance des sociétés urbaines dans toute l'Italie et même dans nombre de villes d'Occident. Dans ce domaine, chaque ville, en effet, pourrait aligner une bibliographie déjà considérable et, à la faveur précisément des colloques ou des ouvrages collectifs, les publica-

tions se multiplient.

Il ne me paraît pas inutile d'évoquer les raisons qui peuvent. dans une large mesure, expliquer ce silence sur des phénomènes sociaux portant de tout premier plan et qui ont lourdement pesé sur la vie de nos cités. D'une part, il s'agit de la préférence donnée systématiquement, jusque vers les années 1950, aux phénomènes de caractère économique; les hitoriens ont privilègié les études des trafics et des structures marchandes. Ensuite, il faut dire que l'approche documentaire de ces groupes non institutionalisés d'une façon formelle s'avérait très difficile, limitée à des documents peu nombreux, jamais suffisants pour un éclairage complet. Enfin, et ie pense que la principale raison est celle-ci: les auteurs se sont refusés à entreprendre ce type d'analyse sociale pour des parti pris idéologiques, car l'existence de structures "verticales", rassemblant des hommes de conditions et de fortunes variées, des maîtres et des protègés, contredisait l'idée toute faite, imposée par plusieurs générations de théoriciens, selon laquelle la société ne pouvait se distribuer que selon des couches "horizontales".

Fort heureusement cette facon de voir paraît dépassée. Cependant, il faut convenir que l'attachement à certains schémas historiques imposés dans le passé conduit encore parfois à présenter les origines et la nature de ces groupes d'une facon

particulière, c'est-â-dire comme des créations foncièrement et exclusivement urbaines, sans correspondances ou attaches avec la campagne. Dans cette optique, il s'agit de confirmer la fameuse thèse de rupture absolue entre ville et campagne, thèse exposée par plusieurs maîtres dont bien sûr Henri Pirenne, et davantage encore par quelques uns de ses disciples; thèse érigée depuis en vérité fondamentale et à laquelle, dans un certain temps pas très lontain, nous avons tous plus ou moins succombé. Selon ce point de vue, la ville serait un monde parfaitement différent, en grande partie original, qui, réflexion capitale pour certains, marquerait une étape dans l'évolution des sociétés d'Occident (étape "précapitaliste" ou "capitaliste"...). En tous cas, la ville ne serait en aucun cas atteinte par la féodalité.

Mon propos est ici, pour la ville de Gênes, de souligner au contraire les liens étroits entre ville et campagne, entre leurs sociétés réciproques; et de montrer comment les groupes pluri-familiaux qui ont joué un si grand rôle dans la cité se trouvaient intimement liés à leurs correspodants des Rivières et de la montagne, aux fiefs seigneuriaux du district. La démonstration, on peut le signaler, en a déjà été amplement donnée pour diverses villes d'Italie: pour Pise(2), Florence(3), Sienne(4) et quelques cités de la plaine lombarde(5) où l'on voit clairement, sans contestation possible, que des consorterie à l'origine surtout ou seulement rurales, propriétaires en commun de très grands fiefs dans le district, se sont bien implantées dans la cité et y ont tenu une grande place, dominant même la vie politique.

A considérer précisément ses origines, l'albergo génois si souvent cité et en quelque sorte "institutionalisé" au Quattrocento (au moins pour la perception de l'impôt foncier) ne remonte sans doute pas très loin dans le temps. Bien entendu, il paraît impossible de dater exactement l'apparition de cette structure et nous savons bien que les "premières mentions" sont toujours discutables et forcément remises en question par d'autres découvertes. S'agit-il d'un glissement de vocabulaire très progressif, presque imperceptible? Ou, au contraire, d'une création brutale dont malheureusement (...et curieusement) l'on ne trouverait aucune trace? L'on ne sait exactement... Sans doute peut-on admettre que ces groupes, essentiellement des groupes de "nobles", se soient formés (ou consolidés), aient pris un nom nouveau parfois et une structure plus solide, une assise sociale plus large, au moment où la montée d'autres pouvoirs, avec les arti, le capitaine

du peuple et le doge "populaire" Boccanegra, menaçait précisément celui des hommes en place(6). Ils auraient alors resserré leurs rangs pour mieux lutter et défendre leurs privilèges; ils y sont parvenus avec succès. Cette démarche se retrouve d'ailleurs, à des dates variables et sous des formes diverses, en d'autres villes.

Il est parfaitement exact que les regroupements des familles en alberghi, regroupements que l'on saisit très mal dans le détail faute de documents spécifiques, se sont faits très souvent en fonction des voisinages. Les familles, ou les groupes de familles déjà constitués se rassemblaient presque toujours avec d'autres habitant le même quartier, autour de la même place ou le long d'une rue proche, fréquentant déjà la même église. Aucun auteur ne saurait mettre en doute l'importance décisive de ces liens de voisinage(7), liens tant de fois efficaces pour les entreprises communes lors des conquêtes outre-mer et de la colonisation, lors des opérations proprement politiques, tant pour les nobili que, plus tard ou dans le même temps, pour les alberghi popolari (Giustiniani, Franchi en tous cas)(8). En ce sens, il est certain que la topographie urbaine, que le genre de vie, que les relations nouées proprement dans le cadre urbain ont été, à une certaine époque déterminants. Personne ne pourrait le nier, et personne, d'ailleurs, ne l'a contesté, tout au contraire.

Mais est-ce à dire que ces alberghi se soient créés ex nihilo, sans héritage, sans continuité, sans lien avec des structures déjà en place? Certainement pas...

Dès les premiers temps de l'ère communale, l'on voit bien à Gênes l'existence de groupes de nobles solidement formés. Le mot albergo n'est pas utilisé. Celui de consorteria n'apparaît pas très souvent(9), mais tous les textes parlent, lorsqu'il s'agit des grandes familles, des consorti, en particulier lors des accords signés par la Commune. Il ne fait aucun doute que des groupes absolument comparables à ceux, par exemple, des villes de Toscane, se soient implantés ici dans la cité. Ils ont formé dans le tissu urbain, selon un processus que l'on retrouve aussi dans toute l'Italie et même dans tout l'Occident, de grands blocs d'immeubles, rassemblant leurs propriétés, palais, maisons et tours, magasins et dépendances de toutes sortes, puits ou fontaines, fours et bains, autour d'une *curia*, d'une *platea* qui portait souvent leur nom; l'on parle aussi des contrade des nobles. Aussi est-il indiscutable que la concentration des familles nobles, des puissants dans la cité, a précèdé de loin la formation propre des alberghi:

cette concentration peut se vérifier très tôt, au moins au XIIème siècle et peut-être plus tôt encore dans la mesure où les documents le permettent.

Or ces maîtres des contrade nobles, des consorterie ne sont pas tous "indigénes", établis dès les premiers temps dans la ville. Bien au contraire... Un certain nombre de ces grandes familles sont venues de l'extérieur, soit spontanément et sans doute sans laisser beaucoup de traces dans les textes, soit en vertu d'un accord signé avec la Commune de Gênes. Cet accord faisait parfois suite à un conflit; il s'accompagnait souvent de la cession de châteaux ou de fiefs entiers. Mais c'est à tort que l'on a présenté ces traîtés comme de véritables capitulations, comme si ces propriétaires de fiefs, seigneurs féodaux, en s'engageant à construire des maisons dans la ville, à y résider un certain nombre de mois dans l'année, allaient du même coup se fondre complètement dans la société urbaine et perdre leurs pouvoirs et leurs clientèles. Cette théorie, que l'on pourrait appeler théorie de l'absorption, n'est pas exacte.

Tout d'acord, ces lignages nobles, ces consorterie extérieures gardaient une part de leurs fiefs, soit en toute possession, soit comme vassaux de la Commune. Tous leurs chefs de famille ne vont pas habiter dans la ville et se soumettre ainsi à une sorte de contrôle, d'ailleurs plus ou moins efficace. Certains restent dans leurs châteaux et disposent alors de la clientèle de leurs vassaux; ils peuvent lever des armées. Les liens entre les deux groupes, portant le même nom, celui "urbain" et celui des fiefs, demeurent très étroits: les hommes peuvent aller aisément de l'une à l'autre des implantations. Ni la défaite des comtes de Lavagna en 1133, ni le serment prêté en 1138 par une dizaine de membres du lignage, ni leur installation dans la ville, n'ont mis fin à la puissance ou à l'indépendance des Fieschi en tant que grands seigneurs féodaux(10). Toujours très nombreux (leur généalogie défie, je pense, toute bonne volonté des chercheurs), ils sont restés menacants, dangereux même... jusqu'à leur échec lors de la fameuse conjuration manquée de 1547. Dans le même temps que la Commune installait les Fieschi, en leur fournissant gracieusement le terrain. près du marché de San Giorgio, elle établissait d'autres seigneurs turbulents et menacants, les Da Passano, au Nord de la cité, près de la domoculta de Luccoli(11). Il en fut de même pour certaines familles de l'oltregiogo, par exemple pour les marquis de Gavi, le consortile des seigneurs de Savignone, qui signent des traîtés, des cessions de territoires à la Commune, vont s'installer dans la ville

mais continuent à tenir des fiefs dans leurs mains et à jouer un rôle important dans les intrigues et les conflits qui jalonnent la politique d'expansion génoise dans ce secteurs: soit comme alliés, soit comme adversaires(12).

L'on pourrait naturellement multiplier les exemples mais voici des lignages seigneuriaux originaires de l'extérieur sans aucun doute, toujours actifs à l'extérieur, et solidement implantés dans la ville, Certains, tels les Savignone y jouent un rôle politique éminent, sont présents lors des prestations de serments, reçoivent des charges ou des offices de consuls, de podestats, d'ambassadeurs(13).

A l'opposé, l'on doit bien reconnaître que les nobles établis depuis longtemps dans Gênes, un certain nombre d'entre eux du moins, mettent touts leurs efforts à acquérir, relativement tôt, non seulement des propriétés rurales, des exploitations et des terres, mais bien des seigneuries et des fiefs. L'expansion génoise dans les Rivières, comme l'expansion outre-mer en Corse, en Sardaigne et en Orient, n'est pas uniquement le fait de la Commune mais aussi le fait des grandes familles. Les Doria qui, dès 1160-1163, avaient acquis d'importants biens fonciers dans la ville près de l'église de San Matteo en les achetant à deux autres lignages nobles, les Avocati et les Gontardo(14), lancent sur la Riviera occidentale des opérations de conquête exactement parallèles à celles de la Commune et même des opérations concurrentes. Tandis que la Commune s'emparait des fiefs laïcs, eux se substituaient aux seigneuries écclésiastiques et. après bien des difficultés, restaient maîtres de Dolceacqua et d'Oneglia(15); ces fiefs furent par la suite toujours depoints d'appui de grande importance.

Les liens ne sont absolument pas rompus et, au contraire, tout est aménagé pour que des relations faciles sur le plan des communications matérielles, puissent être maintenues entre les fiefs de la montagne ou de la rivière et la curia ou platea de la cité. Les nobles, nouveaux citadins, ont cherché à s'établir dans un secteur de la cité d'accès commode, là où, tout naturellement, la route venant de leurs fiefs les conduisait... et il ne semble pas que la Commune ait imposé des dispositions contraires. De toutes façon, le manque de place dans les quartiers centraux, proches du port, favorisait sans doute les implantations plutôt périphériques, donc d'approche immédiate. Un examen de ces implantations topographiques indique déja des choix délibérés pour quelques familles. Les Fieschi ne se sont pas du tout aventurés au coeur de

la cité, dans des secteurs densément peuplés au tissu urbain très serré, quasi inextricable. Le terrain, offert par la Commune, autour duquel ils vont concrétiser leur contrada est d'accès facile pour qui arrive, comme eux, de Levante, Les Grimaldi, dont on connaît les actions finalement couronnées de succès dans la Riviera extreme-occidentale, ont leur contrada, leurs palais et leurs tours dans la partie vraîment occidentale de la cité, juste au Sud de San Siro, le long de la voie qui court parallèle aux Ripa; l'issue vers l'Ouest est ici très rapide.

La conclusions s'impose plus nettement encore pour certaines familles de l'Oltregiogo. Les Avocati, les Pevere et surtout les Savignono sont tous établis dans l'Ouest de la ville, mais très près également de la muraille communale et d'une porte par où part la route de la montagne. En particulier les Savignono ont leur contrada tout à côté de la Porta dei Vacca. Ces liens et ces relations se sont maintenues très longtemps... jusqu'au Quattrocento. L'on voit, par exemple, qu'à cette époque Giovanni Piccamiglio, domicilié près de cette porte, traîte quantité d'affaires avec au moins quatre membres du clan Savignono; il marie sa fille à Tommaso di Savignono et lorsque la peste fait des ravages dans Gênes, au printemps 1457, c'est effectivement dans le village même de Savignono qu'il va se réfugier pendant sept mois, lui et toute sa famille.

Au total, il paraît assuré, et je ne pense pas que ce fait soit le moins du monde discuté, que les alberghi génois aient été précèdés dans la ville par des groupes aristocratiques déjà pluri-familiaux comprenant un certain nombre de chefs de familles et donc de rameaux. Quelques caractères de ces premiers groupes méritent d'être soulignés: concentrations dans la cité, possession de fiefs dans la montagne ou les Rivières, relations étroites entre les deux types de possessions, relations rendues plus faciles souvent par la situation topographique de la curia. Les maîtres sont à la fois les maîtres des seigneuriens et les maîtres du clan dans la ville; ce sont les mêmes personnages ou des hommes de même qualité sociale et de mêmes activités économiques. La rupture entre les deux milieux ne s'est pas faite.

Ces caractères communs disparaissent-ils ou même s'atténuent-ils plus tard lorsque les *alberghi* et non plus les *consorterie* dominent la vie politique génoise et ont acquis une sorte de reconnaissance constitutionnelle? La différence entre les premiers groupes (consorterie) et les alberghi ne paraît pas considérable et, en tous cas, ne semble pas avoir été définie très clairement. L'important est que les alberghi résultent le plus souvent du regroupement de plusieurs familles larges, de plusieurs "cognomi" et que, parfois mais pas toujours, des noms nouveaux apparaissent. Très souvent un groupe déja en place et solide a simplement accueilli d'autres familles ou groupes et en a reçu un surcroît de puissance et de prestige. La fondations même de l'albergo reste, rappelons-le, enveloppée encore d'un certain mystère; on en voit mal les initiatives et les processus; ceci du moins pur les premiers d'entre eux, ceux des nobili. Ce que l'on peut constater, en tous cas, c'est que l'on assiste plutôt à une concentration des structures déjà formées ou à une redistribution, et non à la formation de structures absolument nouvelles. Cette permanence n'est pas à négliger.

En effet, à analyser les qualités sociales et les concentrations topographiques des "nouveaux" groupes, il paraît bien que les caractères soient restés les mêmes et que, en particulier, les liens entre sociétés rurales et sociétés urbaines soient restés aussi fortement marqués qu'auparavant, et même, pour certains lignages aristocratiques, davantages marqués.

Certes l'on peut objecter que de grands féodaux comme, pas exemple, les marquis de Finale ou les Malaspina ne sont paa directement implantés dans Gênes et ici le divorce entre le seigneur et le citadin paraît total. Ce ne sont pas des cas exceptionnels et d'autres régions d'Italie offriraient quantité d'exemples de ces grandes familles dont la fortune était exclusivement ou essentiellement assise sur de grands fiefs et sur leurs châteaux. Mais ce qui nous intéresse est bien la société aristocratiquee proprement génoise.

Est-il nécessaire de rappler que plusieurs alberghi de la ville, et en somme les plus riches, les plus nombreux et les plus puissants étaient, au Trecento et au Quattrocento, largement possessionnés de terres et de fiefs en dehors de la ville? Ainsi, pour la Riviera di Ponente, les Doria et plus encore les Grimaldi. De ce point de vue l'acte d'agrégation signé le 25 octobre 1448(16) entre les Grimaldi et les Ceba paraît tout à fait significatif et il ne paraît pas superflu de l'évoquer à nouveau pour une analyse circonstanciée. Au total, soixante chefs de famille des Grimaldi sont présents ou représentés par des procurateurs tous porteurs du nom; ce sont de grands seigneurs qui donnent leurs titres: Monaco, Beuil, Roque-

brune, Cagnes, Antibes et Menton. Ils acceptent d'agréger parmi eux sept Ceba, personnages de qualité sociale certainement différente, d'origines certes très anciennes, pas du tout des nouveaux venus, depuis longtemps établis dans la cité, mais qui n'ont pas connu la même fortune dans la conquête de fiefs extérieurs: ce sont, à cette date, essentiellement des marchands que l'on retrouve en différents trafics. Ici les liens de voisinage ont. une fois de plus, joué un rôle déterminant. Mais il reste que, dans une large mesure, il s'agit bien d'une association ville-campagne, ou si l'on préfère marchands-seigneurs féodaux. Les Ceba gagnent peut-être ainsi des protecteurs puissants. Mais, en tout état de cause. l'important est de voir que, par le biais de la consolidation de la familia (le texte dit aussi cognome) des Grimaldi ceux-ci. maîtres de grandes seigneuries territoriales, peuvent davantage s'ancrer et s'imposer dans la cité. Ceci d'autant plus que, quelques années plus tard, ces Grimaldi s'agrègent également plusieurs chefs de famille de Oliva, actifs marchands. L'alliance paraît frappante et l'affaire n'est pas passée inapercue. Elle pourrait mettre en péril certain équilibre de la Commune. Le Conseil des Anziani fut saisi d'une plainte et d'une demande d'opposition mais il dût reconnaître qu'aucune disposition ne permettait d'interdire cette agrégation qui rentrait dans les pratiques admises(17).

De leur côté, l'on voit bien que, plus que jamais au Quattrocento, les Fieschi pourtant "génois", "citadins" pour de nombreux d'entre eux, n'ont cessé de dominer de très grands fiefs, d'en tirer des armées menaçantes, de tenir dans leurs mains les passes, les châteaux et les bourgs fortifiés de la montagne vers Levante et, souvent, de se dresser comme les pires ennemis de la République génoise, cherchant toutes sortes d'alliances contre elle et lui imposant même parfois un blocus très sévère. Le clan Fieschi est toujours comte de Lavagna et toujours propriétaire de palais dans la ville. Ce sont les mêmes hommes et leurs familles qui résident ici et là. Giovanni Ludovico, qualifié de "magnificus miles dominus", qui s'entoure d'une petite cour comprenant un chancelier. un chapelain et plusieurs familiers, qui possède aussi une maison à Parme et peut s'offrir un diamant de 10.000 ducats: Giacomo, lui aussi "magnificus dominus"; Matteo qui revendique par son testament une grande sépulture dans la chapelle de San Giovanni Battista dans San Lorenzo et lègue 1200 livres à l'Hôpital de Pammatone... Lorsqu'en 1459 Antonia Maria "magnifica", veuve de Giovanni Filippo Fieschi tué alors qu'il combattait les Génois, et sa parente Loizetta, veuve de Luigi, quittent leurs demeures de la ville pour regagner leurs fiefs de Levante en passant d'abord en chemin par leur villa d'Albaro, les voici accompagnées d'une suite considérable de serviteurs, de familiers et d'hommes d'armes, au total plus de cent cinquante personnes⁽¹⁸⁾. Les liens ville-campag ne s'illustrent parfaitement par de tels spectacles.

Les Splinola de l'Oltregiogo qui avaient acquis, au Nord-Est de la ville, un vaste terrain à Luccoli, qui au début des années 1200 ont lotti et peuplé cette contrada participant ainsi, au même titre que les couvents, à l'urbanisation de la cité, n'ont rien perdu au Quattrocento ni de ces biers fonciers dans la ville ni de leurs grands fiefs d'au-delà des monts. Eliano Spinola di Luccoli, le plus riche et le plus actif sans aucun doute des manieurs d'argent dans la cité, collectionneur (e bijoux, de pièces d'orfèvrerie et d'antiquités(19) riche propriétaire de nombreux immeubles près de Soziglia, sur la colline de Promontorio et près du Fonte Moroso, est aussi seigneur avec ses deux frères de Borgo Fornario et des châteaux dans les vallées de la Scrivia et de la Borbera. Par son testament, il demande qu'après sa mort une messe anniversaire soit dite dans l'église de son fief, à Borgo Fornario. Or Eliano se trouve bien à la tête de l'albergo. En 1457 lui-même, avec Niccolo et Batista, agissent "tamquam gubernatores totius alberghi ipsorum de Luculo" et une lettre du doge était bien alors adressée aux "genorisis viris gubernatoribus magnifici alberghi de Spinulis de Luculo"(20). Ce sont des pouvoirs sociaux et politiques avec lesquels la Commune doit compter. Les maîtres des fiefs les plus proches, les plus menacants donc se trouvent parfaitement implantés dans la ville. De plus même, ils y sont exemtés de certaines taxes telle la Gabella Possessionum.

Les situations anciennes se trouvent ainsi très bien maintenues. Et, dans certains cas, ces situations se retrouvent exactement ou à peu près semblables pour les formations d'alberghi tout nouveaux. Il paraît assuré que, d'une façon générale, les nouveaux alberghi, de nobili comme de popolari, sont nés par un rassemblement des voisins et ces liens de voisinage ont toujours été prédominants. Mais notons tout de même, pour ces alberghi popolari, deux particularités intéressantes:

— le ciment initial n'est pas forcément le commerce et, en tous cas, pas toujours le commerce "tranquille". Les Giustiniani sont nés, inutile de le rappeler, d'une entreprise armée en Orient et l'union définitive, après une restructuration du groupe, s'est préparée

ensuite longuement, a mûri dans Chio même, loin de la ville de Gênes. Les premiers Franchi furent dans une large mesure liés à l'action politique contre l'occupation française et, d'autre part, à l'aventure coloniale en Corse. Les Sopranis enfin se sont consolidés à la faveur de leurs entreprises communes dans la terre de Castille et lors des tous premiers trafics avec les Canaries; c'est dans la péninqule ibérique qu'ils ont conclu de nombreuses alliances matrimoniales entre les différentes branches du nouvel albergo. Ces liens se sont renforcés et c'est alors qu'ils ont peu à peu abandonné leurs différents noms d'origine. Ainsi ces formations d'alberghi ne sont pas spécifiquement de nature "urbaine" et "genoise" proprement dite mais, au contraire, doivent beaucoup à des alliances conclues ou renforcées à l'extérieur.

- il est vraisemblable d'admettre que les Giustiniani étaient très solidement installés dans la cité sans attaches particulières au dehors, Chio exceptée bien entendu. Mais il n'en est pas de même pour les Franchi, du moins pour l'une des familles qui fut certainement à l'origine de la fondation de l'albergo: les Luxardo. Apparus à Gênes semble-t-il à la fin du XIIème siècle, établis certes dans la ville comme drapiers puis financiers, ils n'en étaient pas moins originaires d'une région du district et seigneurs de grands fiefs qui, par leur éloignement, par leur situation oltregiogo, par leurs implications dans les affaires et les querelles de Plaisance, échappaient à l'influence directe de Gênes. Le lignage des Luxardo possèdait en effet de fortes positions stratégiques dans le Val di Taro; ils avaient prêté leur concours à différents conflits, en particulier à Conrad de Souabe contre les Fieschi. S'ils avaient pu s'introduire dans Gênes et y connaître vite une certaine fortune et une influence non négligeable, ce fut d'abord comme lanifices en y négociant les sacs de laine et les toisons des troupeaux de leurs fiefs. Cette famille s'inscrivait ainsi dans le vaste ensemble des relations économiques et sociales qui unissaient les districts montagnards de Levante et la plaine moyenne du Pô, les régions de Parme et de Plaisance d'une part, à la métropole ligure de l'autre; par les vallées du Taro et de la Trebbia, par les routes du sanctuaire de Bobbio et de Borgo Taro, s'acheminaient vers la côte les caravanes de mulets chargés de sacs de grains et de laine. Les Luxardo se sont affirmés à Gênes au titre à la fois de grands seigneurs féodaux et de capitalistes marchands; ils venaient là écouler les produits de leurs fiefs. Les liens économoques avec les campagnes restaient évidents. Ces liens sont également forts du

point de vue politique: devenus "Génois", "citadins", les Luxardo, leurs chef d'alors Batista di Antonio à leur tête, y jouent un rôle politique considérable, capables de s'opposer violemment au gouverneur français Boucicaut et de susciter une révolte contre lui; capables aussi, eux citoyens de la ville, de conclure en leur nom propre des alliances avec les plus puissants seigneurs feudataires de tout l'arrière-pays génois, tels le marquis de Montferrat et les Malaspina(21). Cet albergo popolare des De Franchi rassemblait bien entendu nombre d'autres familles, de natures sans doute différentes ou, en tous cas, bien moins connues, mais un des rameaux les plus actifs, sans doute à l'origine du rassemblement. tirait son origine d'un lignage seigneurial et féodal; les liens entre, à Gênes, la contracta Luxiardorum de Manusolla et leurs seigneuries ou fiefs ne furent jamais rompus.

Ces origines et le processus de formation sont beaucoup moins claires pour un autre albergo popolare, celui des Sopranis dont les destins espagnols, canariens et américains sont bien connus(22) mais dont les familles constituantes n'ont malheureusement pas fait l'objet d'études spécifiques. Ce que l'on peut retenir, de notre point de vue, mérite cependant d'être souligné:

- 1.— l'origine de quelques noms de ces familles "primaires" venues des Rivières ou de la montagne:
- .— les Andora du bourg de Andora sur la Riviera di Ponente qui, jusqu'au Vème siècles, faisait partie du fief des puissants seigneurs de Clavesana.
- .— les Riparolio (de Riberol en castillan) du village de Rivarolo Ligure, très près de Gênes, sur les rives de la Polceverra.
- .— les Castiglione originaire, l'on peut penser, du village de Castiglione (aujourd'hui Castiglione Chiavarese) dans l'arrière-pays de Sestri Levante.

Ainsi voit-on trois familles venues de trois horizons différents mais toutes trois de l'extérieur et se retrouvant dans la ville, immigrées, pour former un albergo.

- 2.— ces popolari, si entreprenants dans le trafic et les aventures du monde ibérique, ne sont pas de pauvres gens ni même des personnes très modestes sans aucun lien avec l'aristocratie des seigneurs. Sur ce point, faute de généalogies, complètement absentes, les indications ne sont pas très nombreuses mais valent tout de même la peine d'être relevées:
 - .- vers 1350, au moment où le nouvel albergo des Sopranis

s'affirme, une Maria Sopranis est l'épouse d'Antonio Luxardo et donc la mère de Batista Luxardo maître de fiefs dans la Val di Taro et, dans une large mesure, fondateur de l'albergo des Franchi.

- .— le père de Francisco de Riberol, le plus actif et le plus célèbre des Sopranis en Espagne, dans les années 1450 avait épousé une femme d'une des familles Grimaldi. Or les Grimaldi sont solidement implantés dans cette vallée de la Polceverra où, précisément, se trouve dans le voisinage proche, le bourg de Rivarolo dont les Riparolio-Riberol sont originaires.
 - .— Raffaele Sopranis de Andora a épousé Catarinetta Italiano.
- .— en 1466, deux nobles marchands génois, Marco Lomellini et Ottobone Salvaigo, voulant règler une affaire concernant des expéditions de liège au Portugal, se retrouvent pour en discuter et signer un accord "in contracta nobilis Lomellinorum videlicet in carrubeo iuxta logiam de Sopranis" (23).
- .— enfin, en 1529, les Sopranis sont, lors de la Réforme d'Andreà Doria, rattachés à l'albergo Cibo.

Voci donc un nouvel albergo popolare dont les membres sans aucun doute se sont trouvés en contact dans la ville par des liens de voisinage, qui pratiquent certes différents commerces, mais qui sont venus de l'extérieur sans être démunis d'alliances; ils pouvaient bénéficier de protections et de bonnes relations parmi les nobili. Leur destin commun les a portés vers des migrations plus lointaines encore, pour des entreprises aventureuses. La ville de Gênes, en somme, a été pour eux comme une étape intermédiaire.

Par ailleurs, il ne paraît pas inutile d'insister sur le fait que les alberghi bien constitués, au cours du Quattrocento, non seulement gardent leurs propriétés foncières dans la ville en groupe compacts mais maintiennent des liens étroits avec leurs propriétés rurales, terres ou fiefs. Ceci du moins pour ceux qui en possèdent. Sur ce point il paraît intéressant de se reporter aux remarquables registres de la Gabella Possessionum, si souvent cités pour l'étude des structures sociales et de l'urbanisme. L'examen des biens fonciers dans la ville ne fait ici que confirmer ce que l'on sait déjà sur la cohésion de l'albergo. Pour les propriétés sises dans les "ville", c'est-à-dire dans la banlieue, cette cohésion même ne fait aucun doute. Pour chaque albergo quel qu'il soit, toutes les terre, c'est-à-dire les maisons de plaisance (domus cum terra précise généralement le registre), situées dans ces banlieues sont rassemblées en groupes aussi compacts que dans la cité. Une telle règle de

concentration ne souffre, semble-t-il, aucune exception. Mais l'importante est d'examiner, dans certains cas, les situations de ces maisons hors la ville.

Ainsi, pour deux des principaux alberghi nobili dotés de fiefs

proches ou lointains:

— les Doria impantés au coeur de la cité, près du palais épiscopal ont, par ailleurs, 36 biens fonciers, pour la plupart des maisons ou palais "avec terre" dans les ville hors de la cité: 19 "in villa Campi", 11 à Coronato e à Sestri Ponente, e à Rivarolo et une à Sampierdarena(24). Toutes, sauf une propriété enregistrée au nom d'une femme, Batistina Doria jeuve de Tomaso Spinola, et qui est dite située à Quarto, sont donc situés précisément à Ponante, dans la direction des fiefs de la famille, direction de Sassello et, plus loin, d'Oneglia puis de Dolccacqua.

— les Grimaldi sont taxés pour 17 maisons ou palais dans des ville mais toutes aussi vers l'Ouest, vers leurs fiefs lointains: 4 à Riparolo, 2 à Bolzaneto tout proche et 8 à Sampierdarena⁽²⁵⁾.

Il paraît donc assuré que, très tard encore et pour les alberghi possesseurs de fiefs dans les Rivières, ceux-ci s'efforcent de maintenir du mieux possible des relations faciles entre ces fiefs et leurs implantations dans la cité. Bien entendu un nombre appréciable de groupes sont, au Quattrocento surtout ou exclusivement "urbains". Mais d'autres non moins importants, sans doute même plus importants, se présentent effectivement, sur le plan social comme des groupes mixtes, assis à la fois sur la cité et sur les campagnes; les structures de leurs lignages sont les mêmes dans les deux implantations et les liens ne sont, en aucune façon, rompus ni même affaiblis. De ce point de vue donc, rien ne différencie l'albergo du Quattrocento de la consorteria des premiers temps.

Enfin, dernier sujet d'attention et de réflexion: la strucuture en alberghi se retrouve bien en dehors de Gênes, sous les mêmes aspects et avec la même réalité. Non seulement bien sûr dans les villes comme Savone ou Albenga ou Noli par exemple, mais tout autant dans des communautés essentiellement rurales. L'albergo n'a pas de spécificité strictement urbaine, bien au contraire.

A l'opposé de ce qui a été écrit et mal compris(26) Françoise Robin a clairement montré l'existence de ces alberghi dans la petite ville de Sestri, non seulement dans l'île c'est-à-dire le gros bourg central mais également dans toutes les ville, hameaux dispersés dans le terroir.

De cette analyse de la société et de ses structures, il ressort

nettement que:

- le mot albergo s'utilise très couramment pour différents groupes familiaux de dimensions très variables, parfois réduits à quelques individus, à deux ou trois seulement, parfois bien plus importants. Mais, cependant, dans ces mêmes textes, l'albergo se distingue bien de la domus, cellule familiale bien plus réduite qui serait l'équivalent de notre famille conjuguale ou "nucléaire".

-- l'albergo est bien la réunion de "toutes ces maisons du même sang". Il peut rassembler, même dans ces bourgs ou hameaux de populations modestes, un nombre très appréciable de familles primaires: jusqu'à 22 chefs de familles pour l'albergo des Costa et

plus d'une douzaine pour celui des Musso.

- à l'intérieur de ces groupes sociaux dénommé alberghi, la hiérarchie des fortunes apparaît très largement étendue. Le cadastre qui recense les propriétés foncières fait état de biens évalués à 3400 livres pour le plus riche des Costa et de 78 livres pour le moins fortuné; dans l'intervalle l'on trouve toutes les situations intermédiaires; et il en est de même pour tous les

alberghi. - la concentration topographique des maisons et des terres est, pour chauqe albergo, considérable, au moins aussi sensible que dans la ville de Gênes et dans sa banlieue. Non seulement tous les membres de l'albergo habitent près les uns des autres, mais ils sont propriétaires pratiquement de la majeure partie des biens dans leur hameau. Dans la "villa" Verici, sont propriétaires seize Gallo et face à eux huit autres familles de très petites dimensions et deux individus isolés. De même en presque toutes les "ville". Chaque "villa" possède donc ses quelques familles plus importantes que les autres" et: "ces grandes familles tiennent certainement une place prépondérante dans la vie de la "villa"".

- enfin, exactement comme à Gênes et d'autres cités, l'albergo de Sestri et de ses "ville" possède des biens fonciers et mobiliers en commun, se charge de règler ses querelles internes, défend les siens en justice et, surtout, désigne ses représentants ou délègués à tous les conseils, dans toutes les occasions. Ces hommes ont une voix prépondérante: "la villa n'est pas gouvernée par les représentants des habitants élus ou nommés par tous les chefs de famille inscrits, mais bien plutôt par les représentants des alberghi qui imposent des décisions jugées bonnes par le groupe dont ils sont issus".

Au total, toutes les caractéristiques semblent bien réunies

nour établir un parallèle étroit entre les structures dans Sestri ou son territoire et celles mêmes de la ville de Gênes. A cette différence près cependant que l'on ne trouve pas trace d'agrégations et de formations d'alberghi nouveaux: aucun acte notarié n'en fait état, la mention olim de n'apparaît pas dans les noms de familles. Si bien qu'an Quattrocento, l'albergo de Sestri "serait plutôt un héritage qu'une construction"(27).

Je voudrais enfin verser à ce dossier des relations et similitudes entre villes et campagnes un document qui me paraît très significatif. Il s'agit d'un acte notarié instrumenté par Oberto Foglietta giuniore le 17 septembre 1459 à Castagnola, petite villa de la podesteria de Francura sur la Riviera di Levante(28). Ce notaire réside ordinairement à Gênes mais se trouve alors pendant quelques semaines à Castagnola, hébergé dans la maison de Giulio de Pinu. C'est précisément de ces Pinu qu'il est question. Quatorze chefs de familles portant ce nom sont présents et ils ont la procuration de deux autres. Ils se définissent comme constituant le nom (cognome), la parenté (parentela) et l'albergo de Pinu. Ils affirment leur désir de vivre en bonne entente, de conserver leur parentela et albergo uni dans un anour fraternel et de soumettre tous leurs différents à deux des leurs qui examineront leurs querelles et rendront leurs sentences ou arbitrages. Ils s'interdisent formellement de porter ces querelles devant une autre magistrature quelle qu'elle soit. Les deux arbitres sont élus aussitôt, sur le champ.

Ainsi, tous les éléments et caractères de l'albergo "classique". exactement tel qu'on le rencontre à Gênes, se trouvent-ils ici réunis. Comme à Sestri, l'on ne trouve aucune divergence.

Notons qu'il ne s'agit pas seulement de liens de voisinage. Ces hommes invoquent avant toute chose, dès la première ligne de l'acte notarié, l'appartenance à une prosapia, c'est-à-dire à une ascendance commune, à une suite d'ancêtres. C'est cet héritage commun qu'ils veulent avant tout conserver. Enfin, il est dit que, si les deux arbitres ne tombaient pas d'accord pour prononcer un verdict, il serait fait recours exceptionnellement à un troisième, Niccolo de Pinu de Castagnola, mais qui habite alors Levanto. Les liens se sont donc bien maintenus dans le cas même d'une immigration dans la petite ville voisine.

En conclusion il paraît certain que, pour cet aspect des structures

sociales comme pour nombre d'autres aspects de la vie sociale, la distinction entre ville et campagnes ne s'impose pas du tout d'une façon tranchée. Les liens entre les deux types de milieux sociaux restent toujours très étroits, les façons d'organiser le groupe familial ou pluri-familial demeurent les mêmes. Et, en somme, il ne semble pas possible de bien analyser et de bien comprendre la société urbaine sans chercher la nature de ces liens et même, dans une certaine mesure, de ces origines.

Notes

- (1) A. ASCHERI, Notizie intorno alla riunione delle Famiglie in Alberghi in Genova. Genova, 1846. J. HEERS, Gênes au XVème siècle. Activité économique et problèmes sociaux. Paris, 1961, pp. 563-575. E. POLEGGI, Le contrade delle consorterie nobiliari a Genova tra il XII e il XIII secolo in "Urbanistica", 1965. E. GRENDI, Profilo storico degli alberghi genovesi in "Mélanges de l'Ecole Française de Rome", 1975, Problemi di Storia degli Alberghi Genovesi, in "La Storia dei Genovesi". vol. I, 1981.
- (2) M. LUPO GENTILE, Sulla consorteria feudale dei nobili di Ripafratta, in "Giornale storico e letterario della Liguria, VI. 1905. E. CRISTIANI, Nobiltà e Popolo nel Comune di Pisa. Dalle origini del Podestariato alla Signoria dei Donoratico, Naples, 1962. M. TANGHERONI, Famiglie nobili e ceto dirigente a Pisa nel XIII secolo, in "I Ceti dirigenti dell'età comunale nei secoli XII e XIII". Pisa, 1982, pp. 323-346.
- (3) S. RAVEGGI, Le famiglie di parte ghibellina nella classe dirigente fiorentina del secolo XIII, in "I ceti dirigenti..." (cf. note supra), pp. 279-300. M. TARASSI, Le famiglie di parte guelfa nella classe dirigente della città di Firenze durante il X secolo, in "I ceti dirigenti..." cf. supra, pp. 301322.
- (4) P. ANGELUCCI, Gli Ardengheschi nella dinamica dei rapporti col Comune di Siena (secc. XII-XIV), in "I ceti dirigenti..." (cf. supra) pp. 119-156.
- (5) E. NASALLI ROCCA, Studi sulle consorterie gentilizie medioevali emiliane, in "Rivista araldica", 1963, Il consorzio gentilizio dei Fontanesi signori della Val Tidone, in "Archivio Storico Parmense", 1964. SORIGA, Statuti patrimoniali di una consorteria pavese del secolo XIV, in "Archivio Storico Lombardo", 1917. E. CRISTIANI, La consorteria da Crespignana e l'origine degli Albarotti di Padova (secoli XII-XIV), in "Annali dell'Istituto Italiano per gli Studi Storici", 1967.
- (6) E. GRENDI, "Problemi..." cf. supra note n. 1. G. PETTI BALBI, Genesi e composizione di un ceto dirigente: i "populares" a Genova nei secoli XIII e XIV, in "Spazio, società, potere nell'Italia dei Comuni", a cura di GABRIELLA ROSSETTI, Napoli, 1986, pp. 85-103.
- (7) Sur ces liens de voisinage cr. E. POLEGGI, Le contrade... et L. GROSSI BIANCHI E. POLEGGI, Una città portuale del Medioevo; Genova nei secoli

- X-XVI, Genova, 1980, passim et en particulier pp. 133-160. J'avais également souligné l'importance indiscutable de ces liens en 1961 (Gênes au XVe siècle... pp. 56 570) et plus longuement dans le clan familial au Moyen Age. Parigi 1974, pp. 166-178.
- (8) N. LUXARDO DE FRANCHI, L'albergo De Franchi dalla fonzazione alla riforma Doria (1393-1528), in "La Storia dei Genovesi", vol. I, 1981, pp. 221-225.
- (9) Le mot vient pourtant tout naturellement et à juste titre sous la plume de E. POLEGGI: Le contrade... et dans le livre: Una città portuale... par exemple p. 81 ("... quelle particolare consuetudine della consorterie genovese...").
- (10) G.L. BARNI, Le classi dominanti nella Riviera Orientale e l'Espansione del Comune di Genova" in "La Storia dei Genovesi" vol. II, 1982, pp. 47-68; en particulier p. 54 et sq. G. PETTI BALBI, I Fieschi ed il loro territorio nella Liguria orientale in "La Storia dei Genovesi", vol. III, 1983, pp. 105-130.
- (11) R. PAVONI, Signorie feudali fra Genova e Tortona nei secoli XII e XIII, in "La Storia dei Genovesi", vol. IV, 1984, pp. 277-330.
- (12) Ibid. p. 301.
- (13) Ibid. p. 312.
- (14) L. GROSSI BIANCHI E. POLEGGI, Una città... p. 73.
- (15) N. CALVINI, Nobili feudali laici ed ecclesiastici nell'estremo ponente ligure, secoli X-XIV, in "La Storia dei Genovesi" vol. II, 1982, pp. 75-107, en particulier pp. 92-94.
- (16) Archivio di Stato di Genova. Archivio secreto. Diversorum filze n. 16, acte n. 199, cité par ASCHERI; Notizie... p. 74.
- (17) A.S.G. Diversorum registri n. 46-541, le 2 décembre 1448.
- (18) J. HEERS, Gênes au XVe siècle... pp. 535-536.
- (19) Ibid. pp. 540 et sg.
- (20) Ibid. p. 572.
- (21) Sur tout ceci: N. LUXARDO DE FRANCHI, L'albergo de Franchi...—La resistenza di Genova ai Francesi (1401-1409); in "La Storia dei Genovesi", vol. III, 1983, pp. 193-203.— N. LUXARDO DE FRANCHI e E. SCAPIN, Luxardo di Val di Taro. La signoria su borgoditaro (1259-1288), in "Bollettino Storico Piacentino", 1984—E. NASALLI ROCCA, Borgoditaro e i Fieschi, in "Archivio Storico delle Provincie Parmensi XIV", 1962 (1964), pp. 63-83.

- (22) L. DELA ROSA, Francisco de Riberol y la colonia genovesa en Can arias, in "Annuario de Estudios Atlanticos", 1972, E. OTTE, Los sopranis y los Lugos, in "II Coloquio de historia Canario-Americana, (1977), 1979. J. HEERS, Los Genoveses en la Sociedad Andaluza del siglo XV: rigines, grupos, Solidaridades,, in "II Coloquio de Historia Medieval de Andaluza. Hacienda y Comercio, (1981), Séville 1982, pp. 419-444.
- (23) A.S.G. Notaio Risso Baro meo, filza 4, parte 2. n. 221, le 20 septembre 1466.
- (24) A.S.G. Gabella Possessionum, 1462, f. 42-49.
- (25) Ibid. f. 188-193.
- (26) R. GRENDI, Problemia. (c. supra note n. 6) p. 195, note n. 11- F. ROBIN, Sestri Levante. Un ocurg de la Ligurie génoise au XVème siècle, (1450-1500), Genova 19, pp. 146-151.
- (27) Ibid., p. 147.
- (28) A.S.G. Notaio Oberto Foglietta, filza 5, parte 2, n. 199, le ler septembre 1459.